Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Épinal, le 17/10/18

L'Inspecteur d'académie,

Directeur académique des services de l'éducation nationale

à

Madame Catherine RENARD
Secrétaire départementale du SE-UNSA 88
4 Côte Vinseaux

88000 EPINAL

académie Nancy-Metz
direction des services départementaux de l'éducation nationale Vosges

Affaire suivie par
Isabelle ETIENNE

Téléphone
03 29 64 80 41

Mel
ce.sec-gen88@ac-nancy-metz.fr

17-19 rue Antoine Hurault

88026 ÉPINAL

Heures d'ouverture au public
8H00 – 12H00
13H30 – 16H30

Tel
03 29 64 80 80

Objet : Protocole d'évaluation des élèves de CP et CE1

J'accuse réception de vos courriers datés des 20 septembre 2018 et 05 octobre 2018 dans lesquels vous me sollicitez concernant le protocole d'évaluation des élèves de CP et CE1.

Concernant les conditions d'organisation de ce processus, vous avez interrogé le ministère qui vous a apporté, dans un courrier daté du 17 septembre 2018, des réponses quant aux finalités et à la mise en œuvre.

Les modalités d'organisation sont donc nationales et les instructions qui en découlent également.

Emmanuel BOUREL

académie Nancy-Metz
direction des services départementaux de l'éducation nationale Vosges
éducation nationale
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

17 - 19 Rue Antoine Hurault
88026 ÉPINAL Cedex
Tél
03 29 64 80 80
Fax
03 29 64 00 72

DSDEN 88 académie Nancy-Metz
rue Antoine Hurault
26 EPINAL

REÇU le
2 NOV. 2018
Rép: .....

ECOPLI

EPINAL PPDC
VOSGES
22-10-18
836 E0 078332
1B19 889650

€ R.F.
LA POSTE
000,73
HU 232020

Lyreco
PREMIUM